

## **L'escouade canine du ministère des Ressources naturelles et de la Faune**

Le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a pour mandat de s'assurer de la conservation et de la mise en valeur de la faune et de son habitat, dans une perspective de développement durable et harmonieux. L'importance économique des activités liées à la faune n'est donc plus contestée. À cet effet, la province de Québec s'est dotée de lois et de règlements afin de protéger et de mettre en valeur ses ressources fauniques. Ce sont les agents de protection de la faune qui ont le mandat de veiller au respect de cette réglementation. Pour venir en support aux agents de protection de la faune, le MRNF compte sur la précieuse collaboration des équipes canines.



L'escouade canine a été créée en 1995 et ne comportait au départ qu'une seule équipe, qui desservait toute la province. En 2001, à la suite d'expériences concluantes, les autorités ont décidé de poursuivre l'expérience sur le vaste territoire du Québec. Ainsi, de nouvelles recrues se sont ajoutées progressivement pour desservir l'ensemble des régions du Québec.

### **Le maître de chien et leur compagnon, une équipe indispensable**

Les nouveaux agents maîtres de chien permettent d'ajouter efficacité et rapidité au travail des agents de protection de la faune. Ils font la lutte au braconnage, en offrant une précieuse collaboration au travail d'enquête. L'utilisation d'un chien permet de maximiser l'efficacité sur le terrain, de gagner beaucoup de temps dans la recherche d'indices et de découvrir des éléments de preuve qui n'auraient probablement pu être décelés avec les méthodes traditionnelles. De plus, tout en assurant la protection de son maître, il peut sécuriser les lieux lors d'une inspection ou d'une perquisition.





L'entraînement est axé principalement sur l'obéissance, le dépistage, et la détection du gibier et du poisson. Depuis 2005, le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec a donné la formation de ses équipes canines au Service d'apprentissage des chiens détecteurs (SACD) de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).

### Une efficacité exceptionnelle

Les chiens pisteurs de la Protection de la faune sont passés maître dans l'art de chercher et de trouver, avec une efficacité exceptionnelle. En effet, le maître de chien et son animal sont appelés à exécuter des tâches très variées telles que débusquer des suspects qui se cachent en forêt, repérer de la viande de gibier ou du poisson dissimulé, localiser des carcasses, des viscères ainsi que des objets pouvant être liés à des actes de braconnage comme des armes à feu, des douilles, des cartouches, des couteaux de chasse, des vêtements et autres articles contaminés.



La Direction de la protection de la faune du MRNF compte maintenant sur l'appui de six équipes canines indispensables à la réalisation de nombreuses enquêtes conduisant à des perquisitions, des saisies et des condamnations.

L'organisation s'est dotée de différents moyens afin de venir appuyer les agents de protection de

la faune, notamment l'escouade canine et la centrale d'alerte S.O.S. Braconnage au 1 800 463-2191.

Pour en connaître davantage sur le secteur faune du ministère des Ressources naturelles et de la Faune rendez-vous au :

<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/index.jsp>.